

VIOLENCES SEXISTES ET INTRAFAMILIALES À L'HEURE DU CONFINEMENT

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 30 AVRIL 2020

En France et comme dans la plupart des pays du monde touchés par la pandémie du Covid-19, les violences sexistes et intrafamiliales sont en hausse.

Dès la fin mars, l'augmentation de la violence conjugale ayant fait l'objet d'un signalement était de 30%. Encore ce chiffre n'est-il que la partie visible d'une réalité largement obscurcie par le confinement. De nombreuses femmes ne sortent plus de chez elles et peuvent se retrouver sous une surveillance constante. Le 22 avril dernier, le secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'enfance annonçait, lui, que les appels au 119 avaient augmenté de 89% en une semaine.

Appels au 119 ou au 3919, interventions des services de police ou de gendarmerie à domicile, appels des voisins, des camarades ou des jeunes eux-mêmes, témoignages des associations, des personnels de la protection de l'enfance... tout montre que le huis clos du confinement aggrave la situation de femmes et d'enfants désormais obligés de vivre dans la promiscuité, sans « respirations sociales » (travail, école, loisirs...) et confrontés en permanence à la violence de certains de leurs proches. Les enfants sont soit les victimes collatérales d'une violence envers les femmes qui ne s'exerce pas physiquement sur eux, soit les victimes de la violence directe de parents.

Depuis le début du confinement, les structures d'accompagnement ont, tant bien que mal, continué de fonctionner, de manière physique dans les centres ou de manière dématérialisée par les plateformes téléphoniques. Les pouvoirs publics ont mis en place diverses mesures pour faciliter la prise en compte des appels de détresse, ils ont lancé des campagnes de sensibilisation sur les médias. Plusieurs ministres se sont exprimés pour dénoncer ces violences, ce qui indique d'ailleurs que leur éradication devrait relever d'un travail réellement interministériel.

Nous en prenons acte. Mais force est de constater que certaines questions récurrentes restent posées avec une vigueur inégalée. Notamment le nombre et la formation des personnels susceptibles de recueillir la parole des victimes et de les aider ainsi que les conditions, fondamentales, d'une mise à l'abri des personnes vulnérables. La plupart des centres d'hébergement pour les femmes sont complets et les structures d'accueil continuent de faire défaut, les laissant avec leurs enfants à la merci de leurs tortionnaires.

La crise du Covid-19 met également et cruellement en lumière des carences que les personnels et les associations et structures, dans leur diversité, dénoncent inlassablement depuis des années. Il est grand temps qu'au-delà des paroles et des divers « Grenelle » mis en place au cours des dernières années, cette question soit prise à bras le corps et que des mesures concrètes et pérennes soient prises.

Cette urgence relève d'une volonté politique. Il ne dépend que d'elle que jour après jour, la liste des victimes s'allonge, ou qu'un coup d'arrêt lui soit porté.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

